

Communiqué

Mercredi 30 novembre 2011
Inauguration de la Maison de l'étudiant
de l'université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

Pensée non seulement comme un guichet unique mais aussi comme un lieu ressource et de rencontres au service des étudiants, la Maison de l'étudiant de l'université Paris 8 sera officiellement inaugurée mercredi 30 novembre à 11h en présence du président de l'université Paris 8 Pascal Binczak, du président de la région Ile-de-France Jean-Paul Huchon et du recteur de l'académie de Créteil William Marois.

La maison de l'étudiant (MDE), bâtiment cofinancé par la Région Ile-de-France, s'étend sur une surface au sol de 685m² au rez-de-chaussée, dont 283m² pour la coupole, et 273m² au 1er étage.

La maison de l'étudiant constitue un lieu de convergence qui a pour vocation de rassembler dans ses locaux les acteurs de la vie étudiante et de les rendre accessibles à tous.

Elle regroupe les services suivants :

- le bureau du vice-président étudiant
- le service « vie étudiante » ;
- le service de médecine préventive des étudiants ;
- le bureau de gestion des bourses ;
- le bureau d'accompagnement et d'accueil des étudiants étrangers
- l'antenne du service social du CROUS ;
- le bureau du FSDIE (Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes) et de la vie associative

La Maison de l'étudiant dispose de plusieurs bureaux et salles de réunion à disposition des associations et des organisations syndicales étudiantes.

Cet équipement est doté d'un vaste "cyberespace" doté de huit postes informatiques.

Enfin, jouxtant le bâtiment principal, la salle « la Coupole », hébergera un "salon de thé" et une grande salle pour des animations où seront proposées des conférences-débats, des pièces de théâtre ou des concerts.

Pour Paris 8, la Maison de l'étudiant témoigne du souhait de l'université d'accorder une place importante à la vie étudiante. Les activités qui s'y déroulent contribuent à créer ou à renforcer le lien social dans la communauté universitaire.

Pour la Région Ile-de-France, le financement de cet équipement répond à la volonté de mettre en place les conditions d'une véritable vie étudiante sur les campus franciliens et de donner aux étudiants une chance supplémentaire dans la réussite de leurs parcours.

Pour en savoir plus :

[http:// www.univ-paris8.fr](http://www.univ-paris8.fr) rubrique « Vie étudiante »

Contacts médias

Université Paris 8 : Joanna Pitoun - 01.49.40.67.63 / 06.59.83.41.96 - joanna.pitoun@univ-paris8.fr

Région Ile-de-France : Emmanuel Georges-Picot – 01.53.85.57.33 – emmanuel.georges-picot@iledefrance.fr